





| | | |
|-----------|---|------------|
| 1. | INTRODUCTION | 1-1 |
| 1.1. | UTILISATION DU GUIDE | 1-1 |
| 1.1.1. | Symboles utilisés dans le guide | 1-1 |
| 1.1.1.1. | Avertissements dans le guide. | 1-1 |
| 1.2. | PLAQUES ET AUTOCOLLANTS | 1-2 |
| 1.3. | GLOSSAIRE | 1-4 |
| 1.4. | CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | 1-5 |
| 1.4.1. | Utilisation prévue de la station de travail | 1-5 |
| 1.4.2. | Mauvaise utilisation de la station de travail | 1-6 |
| 1.5. | PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE | 1-6 |
| 1.6. | GARANTIE | 1-7 |
| 1.7. | PIÈCES DE RECHANGE | 1-9 |
| 2. | SÉCURITÉ | 2-1 |
| 2.1. | ASPECTS GÉNÉRAUX | 2-1 |
| 2.2. | MÉCANIQUE | 2-2 |
| 2.3. | ÉLECTRIQUE | 2-3 |
| 2.3.1. | Interférences électromagnétiques EMC | 2-3 |
| 2.4. | GAZ | 2-4 |
| 2.5. | GESTION ENVIRONNEMENTALE | 2-5 |
| 3. | DESCRIPTION DE LA STATION DE TRAVAIL | 3-1 |
| 3.1. | CARACTÉRISTIQUES | 3-2 |
| 3.1.1. | Station IS-100 | 3-2 |
| 3.1.2. | Fauteuil d'ophtalmologie OC-8 | 3-3 |
| 3.1.3. | Dimensions de la station de travail | 3-4 |
| 3.2. | DESCRIPTIONS DES COMPOSANTS | 3-5 |
| 3.2.1. | Station de travail ophtalmique | 3-5 |
| 3.3. | FAUTEUIL D'OPHTALMOLOGIE | 3-6 |
| 3.4. | TIROIR DE VERRES (EN OPTION) | 3-7 |

| | | |
|-----------|---|------------|
| 4. | UTILISATION DE LA STATION DE TRAVAIL | 4-1 |
| 4.1. | TÂCHES HABITUELLES | 4-1 |
| 4.1.1. | Mise sous tension de la station de travail | 4-1 |
| 4.1.2. | Mise hors tension de la station de travail | 4-1 |
| 4.1.3. | Mise hors tension de la station de travail pour de longues périodes | 4-1 |
| 4.2. | ÉLÉMENTS PERMETTANT DE FAIRE FONCTIONNER LA STATION DE TRAVAIL | 4-1 |
| 4.2.1. | Clavier | 4-2 |
| 4.2.2. | Bras du réfracteur ophtalmique (en option) | 4-3 |
| 4.2.3. | Tableau à translation | 4-5 |
| 5. | TRANSPORT, INSTALLATION ET STOCKAGE | 5-1 |
| 6. | ENTRETIEN | 6-1 |
| 6.1. | INTRODUCTION | 6-1 |
| 6.2. | NETTOYAGE | 6-3 |
| 6.3. | ENTRETIEN CORRECTIF | 6-3 |
| 6.3.1. | Réparation thermique de rayures superficielles sur la table à translation | 6-3 |
| 6.3.2. | Défaillance du moteur du mécanisme élévateur du fauteuil | 6-4 |
| 7. | ACCESSOIRES | 7-1 |
| 8. | ANNEXES | 8-1 |

1. INTRODUCTION

Ce Guide de l'utilisateur contient de l'information importante et indispensable pour l'utilisation adéquate de la station de travail ophtalmique IS-100, fabriquée par ANCAR, et son entretien approprié.

Il contient aussi des instructions en matière de sécurité qui doivent être suivies à la lettre pour éviter des accidents affectant les personnes ou la station de travail.

1.1. UTILISATION DU GUIDE

1.1.1. Symboles utilisés dans le guide

Tout au long du guide, il y a des symboles et des avertissements qui sont utilisés pour indiquer le niveau d'importance de certains textes. Nous expliquons ci-après ceux qui sont utilisés.

1.1.1.1. Avertissements dans le guide.



LES INDICATIONS DE DANGER SONT UN MOYEN D'ATTIRER L'ATTENTION SUR DE L'INFORMATION ESSENTIELLE ET CRITIQUE.

LES AVERTISSEMENTS INCLUENT DE L'INFORMATION SUR LES CONDITIONS, LES PRATIQUES OU LES PROCÉDURES QUI DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES POUR ÉVITER :

- DES BLESSURES.
- UNE MAUVAISE UTILISATION DE L'APPAREIL.



Les indications de précaution sont utilisées pour décrire les conditions, les pratiques ou les procédures qui doivent être respectées pour éviter :

- D'endommager les appareils.
- De briser les appareils.
- D'affecter la santé à long terme.



Les notes sont utilisées pour souligner de l'information d'une importance particulière ou pertinente :

- Dont il faut se rappeler.
- Qui permet de prendre une bonne décision.
- Qui serait autrement difficile de trouver.



Il s'agit de descriptions tant de procédures que de caractéristiques dans lesquelles nous conseillons de considérer les éventuelles répercussions de certaines actions ou de certains choix sur l'environnement, fondamentalement de produits à utiliser.

1.2. PLAQUES ET AUTOCOLLANTS

Les plaques et autocollants posés sur la station de travail sont les suivants :

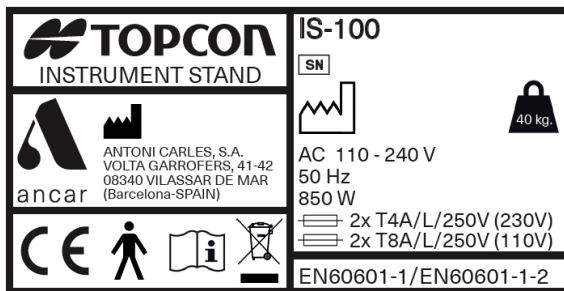


Figure 1-1. Plaque de la station de travail ophtalmique IS-100.

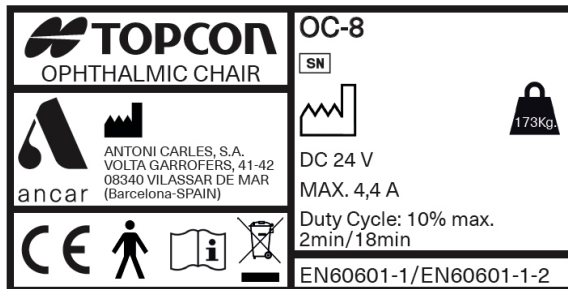


Figure 1-2. Plaque du fauteuil d'ophtalmologie OC-8.

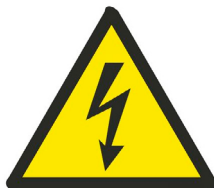


Figure 1-3. Avertissement de zone d'entrée de courant à 110-240 V.



Figure 1-4. Consulter le guide de l'utilisateur.



Figure 1-5. Classification électrique de type B.



Figure 1-6. Risque d'écrasement des pieds.

1.3. GLOSSAIRE

Tableau 1-1. Glossaire.

| TERME | DÉFINITION |
|-------------|--|
| ANCAR | Acronyme de l'entreprise ANTONI CARLES, S.A. |
| EM | Électromagnétique |
| CEM | Compatibilité électromagnétique. |
| Ophtalmique | Relatif à l'œil. |

1.4. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES



LE PRÉSENT GUIDE DE L'UTILISATEUR DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME PARTIE INTÉGRANTE DE LA STATION DE TRAVAIL ET DOIT DEMEURER AVEC CELLE-CI PENDANT TOUT SON CYCLE DE VIE.

LES RESPONSABLES DE LA STATION DE TRAVAIL DOIVENT NÉCESSAIREMENT LIRE ET COMPRENDRE LE GUIDE AVANT LA MISE EN MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CELLE-CI.



Il incombe à l'utilisateur de conserver la station de travail en parfait état de fonctionnement et de propreté.



La station de travail ophtalmique, fabriquée et conçue par ANCAR, est un appareil de classe I, selon la directive 93/42/CEE (modifiée conformément à 2007/47/CEE). Voir déclaration « CE » dans l'Annexe.

TOPCON se réserve le droit d'apporter des améliorations ou des modifications à la station de travail sans préavis.

1.4.1. Utilisation prévue de la station de travail

La station de travail IS-100 est prévue pour permettre le support et le positionnement des instruments ophtalmiques utilisés pendant l'examen et le diagnostic des patients. Pour ce faire, il présente des prises d'alimentation réglées électroniquement et une adaptation de la position du patient au moyen d'un mécanisme élévateur électrique.

1.4.2. Mauvaise utilisation de la station de travail



TOPCON/ANCAR n'assument aucune responsabilité pour les dommages matériels que subirait la station de travail ni les blessures qui pourraient être issues d'une mauvaise utilisation de celle-ci.

Nous énumérons ci-après une liste d'utilisations de la station de travail qui sont inacceptables :

- Pour appuyer ou soutenir des meubles ou d'autres matériaux.
- Pour des interventions chirurgicales.
- Pour accéder à des éléments en hauteur.
- S'appuyer ou s'asseoir sur la boîte de connexions ou sur la table à translation.
- Se suspendre de la lampe.

1.5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le présent guide de l'utilisateur, incluant les plans, les schémas de fonctionnement et les annexes, est une propriété intellectuelle d'ANCAR, qui se réserve le droit d'en modifier le contenu sans devoir mettre à jour les guides précédents.

Ils ne pourront être accessibles à des tiers sans son autorisation expresse. Ils ne sont à disposition que des utilisateurs des stations de travail.

Il n'est pas permis, sans l'autorisation préalable d'ANCAR, de copier, de diffuser ni de divulguer, en tout ou en partie, les documents, ni les mettre à disposition de tiers, en particulier, d'entreprises de la concurrence.

1.6. GARANTIE

- TOPCON/ANCAR n'assument aucune responsabilité pour les dommages issus d'un incendie, de désastres naturels, d'actions menées par des tiers ou d'autres accidents (causés par une négligence ou par une mauvaise utilisation de l'opérateur) ou issus de l'utilisation impropre de la station de travail.
- TOPCON/ANCAR n'assument aucune responsabilité pour les dommages issus de l'utilisation inadéquate de l'appareil ainsi que de la perte de chiffre d'affaires ou de manque à gagner.
- TOPCON/ANCAR n'assument aucune responsabilité face aux résultats des diagnostics établis par un médecin en utilisant cet appareil.

Les appareils fabriqués par ANCAR sont garantis pour une période de 2 ans à partir de la date d'installation dûment enregistrée au moyen du formulaire du site Web. Durant ladite période, ANCAR assumera la réparation ou la fourniture gratuite de toutes les pièces de l'appareil qui, après vérification, sont reconnues comme étant défectueuses. Elle n'assumera pas la responsabilité pour des défauts et leurs conséquences provoqués par :

- Une usure normale.
- Un nettoyage ou un entretien inadéquat.
- Des coups accidentels.

Sont aussi exclus le droit à une indemnité pour dommages-intérêts et le remplacement de tout l'appareil.

La responsabilité de TOPCON/ANCAR prendra fin, en annulant automatiquement la garantie, dans les cas suivants :

1. Si, au terme de 30 jours de l'installation, l'appareil n'a pas été enregistré par le biais de la page Web.
2. Si les interventions dans l'appareil ne sont pas faites par des techniciens agréés par TOPCON/ANCAR.
3. Si des tâches d'entretien incorrectes sont effectuées dans l'appareil ou que des pièces de rechange non originales sont utilisées.
4. Si l'installation électrique nécessaire pour le fonctionnement de l'appareil n'est pas conforme aux indications du guide d'entretien ou que l'utilisateur ne respecte pas ce qui est prévu dans les règles applicables du pays où l'appareil est utilisé.
5. Si des modifications non autorisées sont apportées à l'appareil ou qu'il est branché à d'autres dispositifs médicaux et/ou à des accessoires non prévus par TOPCON/ANCAR.
6. En cas de réclamation sur les prestations de l'appareil fourni, l'acheteur ne pourra retarder ni suspendre les paiements.

Au moment de la vente du produit neuf, le non-respect des points 4 et 5 exemptera TOPCON/ANCAR de la responsabilité relative à la marque « CE », laquelle sera alors transférée au vendeur, qui devra être considéré à tout effet comme étant celui qui assume la garantie du fabricant du dispositif.

La garantie relative aux éléments intégrés d'autres marques sera celle que fournit chacun des fabricants respectifs, et TOPCON/ANCAR n'assumeront aucune responsabilité ou obligation personnelle en ce qui concerne cette garantie.

Les pièces en garantie à réparer ou à remplacer doivent être envoyées aux entrepôts de TOPCON/ANCAR avec ports payés, en indiquant le numéro de l'appareil duquel elles proviennent.



Il faut remplir le formulaire fourni par TOPCON, en précisant le matériel concerné.



La garantie n'est valide que si l'appareil a été correctement utilisé et qu'il a été installé par du personnel technique autorisé.

Si, pendant la période de garantie, il se produit une panne dont la cause est étrange et qui pourrait donner lieu à l'utilisation du droit de garantie par le client, ce dernier doit en informer immédiatement le distributeur de TOPCON.

TOPCON/ANCAR analysera immédiatement la cause du dommage et, entre-temps, la station de travail devra être conservée dans l'état dans lequel elle se trouvait au moment où est survenue la panne.

TOPCON/ANCAR n'assumera pas de responsabilité pour des défauts provoqués par une utilisation inadéquate de la station de travail ou par le non-respect des instructions fournies dans le présent guide.



L'utilisateur de la station de travail ophtalmique n'est pas autorisé à faire de réparation ou de remplacement de composants. En cas de besoin d'assistance, communiquer avec le distributeur de TOPCON.

1.7. PIÈCES DE RECHANGE

En cas de besoin de pièces de rechange d'un des composants de la station de travail, communiquer avec le distributeur de la station de travail ophtalmique.

2. SÉCURITÉ

2.1. ASPECTS GÉNÉRAUX

Pour l'utilisation correcte et sécuritaire de la station de travail, il faut identifier les dangers que peut présenter la station de travail ainsi que respecter les mesures de sécurité définies à l'intention de l'utilisateur :

- L'installation et la manipulation des produits de TOPCON/ANCAR doivent être faites par du personnel autorisé. En particulier, les connexions électriques ne doivent être faites que par des techniciens qualifiés.
- Il est interdit de remplacer une pièce quelconque ou d'enlever les panneaux protecteurs.
- Ne pas chercher à réparer l'appareil après une défaillance ou un dommage et ne pas le remettre en fonctionnement. Dans ces cas-là, il est essentiel de communiquer avec le distributeur officiel de TOPCON.
- Aucune responsabilité ne sera admise pour des dommages causés par une mauvaise utilisation.
- Stocker ou installer la station de travail dans un environnement contrôlé dont les conditions sont conformes à ce qui est indiqué ci-après :
 - Température : 10 - 40 °C
 - Humidité : 30 - 75 %
 - Pression atmosphérique : 700 - 1 060 hPa
 - Absence de condensation et de poussière.
 - Non-exposition à la lumière solaire directe.
- Au cas où il se produirait une situation anormale, débrancher immédiatement la station de travail et consulter l'équipe d'assistance technique.
- La station de travail doit être installée à un emplacement qui permette de la débrancher sans difficulté.
- Centrer les instruments sur la table à translation et, si possible, les fixer à celle-ci. Ne pas les utiliser pour déplacer la table à translation.

- Ne pas laisser le patient sans supervision directe du personnel. En cas de besoin, débrancher la station de travail à l'aide de l'interrupteur principal.
- Les deux pieds du patient doivent s'appuyer sur le repose-pieds avant de faire la manœuvre de descente automatique du fauteuil afin d'éviter d'éventuelles blessures.
- Les parties qui entrent en contact avec le patient sont le fauteuil et la table à translation. Veiller tout particulièrement à maintenir ces éléments à l'écart des parties actives dans des conditions normales de travail. S'assurer de l'absence de connexions conductrices aux parties métalliques non reliées à la terre.
- Ne pas enlever les panneaux ni accéder aux parties internes. Seul le personnel technique possède les connaissances nécessaires pour mener les tâches d'installation et d'entretien et, en particulier, les réparations des éléments de commande électronique et du mécanisme élévateur du fauteuil.
- Ne pas placer d'objets sur la partie supérieure de la station ou sur le caisson (en option) se trouvant sous la table à translation, car en replaçant la table à sa position de repos, ceux-ci pourraient être coincés.
- Pour éviter un mauvais fonctionnement des instruments installés, nous déconseillons d'utiliser des téléphones portables ou d'autres dispositifs qui émettent des ondes dans l'environnement de l'appareil pendant qu'il est en cours d'utilisation.
- Veiller à ce que personne ne se trouve sous la table à translation avant de la mettre en mouvement (enfants, tout particulièrement).
- Ne pas asseoir le patient sur le repose-pieds. Le faire asseoir sur le fauteuil en veillant à ce que le repose-pieds se trouve en position verticale.

2.2. MÉCANIQUE

- Ne pas surcharger la table à translation. Respecter le poids maximal que peut supporter la table à translation, ce qui permettra de prolonger la durée de vie des composants.
- Ne pas utiliser la table à translation ni la console du clavier pour s'asseoir ; cela permettra d'éviter des dommages à la station de travail ainsi que d'éventuelles chutes.

2.3. ÉLECTRIQUE

- Pour débrancher l'appareil de la prise secteur, il faut le faire avec soin. Ne jamais tirer sur le câble, car cela pourrait produire des bris au niveau des fils internes, ce qui pourrait entraîner un court-circuit, un choc électrique ou un incendie.
- La prise secteur doit correspondre aux spécifications de puissance. Des variations dans la tension principale peuvent affecter le fonctionnement de l'appareil.
- Avant d'utiliser la station de travail, brancher correctement tous les câbles de puissance et s'assurer qu'ils sont en bon état.
- Ne pas manipuler la prise de puissance avec les mains humides.
- Pour éviter le risque d'électrocution, ne brancher la station de travail qu'à une source d'alimentation reliée à la terre.

2.3.1. Interférences électromagnétiques EMC

La station de travail ophtalmique est conforme aux exigences essentielles (celles qui lui sont applicables) de la directive 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux et respecte les exigences de conception et de construction figurant dans les normes EN 60601-1 et EN 60601-1-2 en matière de sécurité des appareils électromédicaux et de compatibilité électromagnétique. L'équipement ne provoque donc pas de perturbations électromagnétiques et est conforme aux normes en matière d'immunité. Pour ce faire, la station de travail doit faire l'objet d'une attention particulière concernant les exigences suivantes de la réglementation EMC :

- Elle doit être installée et paramétrée conformément aux directives relatives à l'EMC qui figurent dans la documentation applicable.
- Les dispositifs mobiles de communication par radiofréquence (téléphones portables, par exemple) peuvent avoir un effet sur les instruments médicaux.
- L'utilisation d'accessoires, de transducteurs ou de câbles différents de ceux spécifiés ou fournis par le fabricant peut entraîner une augmentation des émissions ou une réduction du niveau de protection de la station de travail.

- La station de travail doit de préférence ne pas être utilisée à proximité d'autres équipements. Si cette situation est inévitable, l'ensemble du système doit être vérifié pour s'assurer que la configuration finale fonctionne de façon optimale.
- Il est recommandé de respecter une distance minimale de 30 cm entre les téléphones portables et la station de travail.
- Les interférences électromagnétiques peuvent être évitées en respectant une distance minimale par rapport à l'appareil émetteur, cette dernière dépendant de l'intensité du signal de ce dispositif.
- La station de travail est conçue pour fonctionner dans un environnement électromagnétique à condition que les interférences soient maintenues sous contrôle.
- N'importe laquelle des situations décrites qui ne respectent pas les précautions mentionnées peut avoir une répercussion sur la durée de vie utile du produit.
- Le contact direct simultané entre l'utilisateur, le patient et un équipement non électromagnétique n'est pas envisagé.

2.4. GAZ

La station de travail est classée comme un équipement qui n'est pas conçu pour travailler dans un environnement potentiellement inflammable. Elle ne doit donc pas être installée dans des salles d'opération contenant du gaz anesthésique inflammable en présence d'oxygène ou de protoxyde d'azote.

2.5. GESTION ENVIRONNEMENTALE



L'utilisateur, comme producteur de déchets venant de l'utilisation de la station de travail, est responsable de la gestion adéquate de ceux-ci en application de la réglementation en vigueur.

Tous les matériaux utilisés dans l'emballage respectent l'environnement et sont recyclables : palette en bois, carton, sac de polyéthylène et film à bulles. La récupération des matériaux utilisés favorise la réduction du volume de déchets.

TOPCON/ANCAR sont engagées dans l'atteinte des objectifs marqués par les directives communautaires 2011/65/UE et 2012/19/UE.

Le symbole de la Figure 2-1 n'est applicable qu'aux pays membres de l'Union européenne. Afin d'éviter d'éventuelles conséquences négatives pour l'environnement et possiblement sur la santé des personnes, cet appareil doit être retiré :

- Dans les pays membres de l'UE : conformément à la directive DEEE (directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques).
- Pour le reste des pays : conformément aux dispositions locales et aux lois en matière de recyclage.



Figure 2-1. Gestion environnementale

3. DESCRIPTION DE LA STATION DE TRAVAIL

La station de travail est conçue pour permettre le support et le positionnement des instruments ophtalmiques utilisés durant l'examen et le diagnostic des patients. Pour ce faire, il présente des prises d'alimentation réglées électroniquement et une adaptation de la position du patient au moyen d'un mécanisme élévateur électrique.

Dans la Figure 3-1, nous présentons les composants de la station de travail.

- | | |
|--|--|
| ① Station de travail ophtalmique. Cf. paragraphe 3.2.1. | ④ Tiroir de verres (en option). Cf. paragraphe 3.4. |
| ② Fauteuil d'ophtalmologie. Cf. paragraphe 3.3. | ⑤ Support CV5000 PS (en option). |
| ③ Bras de réfracteur ophtalmique (en option). | ⑥ Lampe de vision de près (en option). |

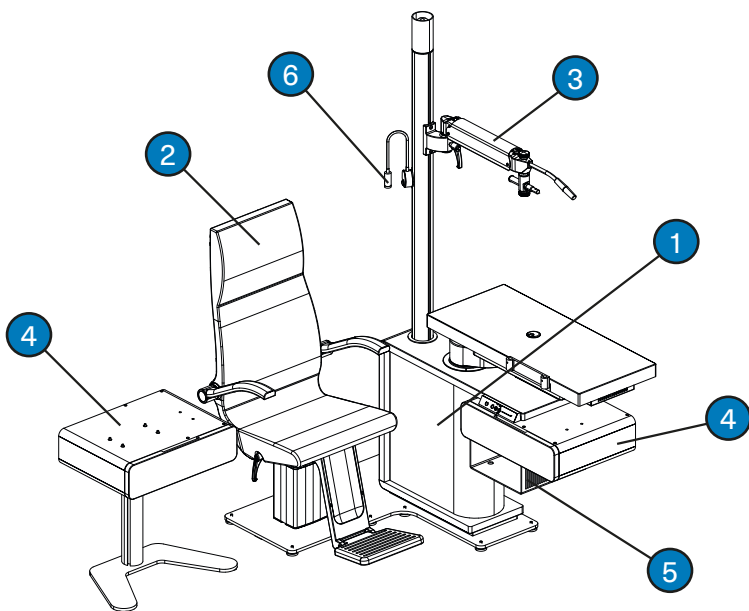


Figure 3-1. Composants de la station de travail.

3.1. CARACTÉRISTIQUES

3.1.1. Station IS-100

| CARACTÉRISTIQUE | VALEUR |
|---|---------------------------------------|
| Alimentation | 110-240 Vca / 50-60 Hz |
| Consommation | 850 VA |
| Classification électrique | Classe I / Type B |
| Puissance maximale du premier instrument de la table à translation | 160 VA |
| Puissance maximale du deuxième instrument de la table à translation | 150 VA |
| Système de démarrage lent (protection ampoule) | Oui |
| Sortie lampe de station de travail | 24 Vcc - 9 W |
| | 220 V : 2 x F4A/L/250 V Ø5 x 20 mm |
| Protection générale (boîte de connexions) | 110 V : 2 x F8A/L/250 V Ø5 x 20 mm |
| Poids net | 120 kg |
| Poids brut | 140 kg |
| Charge maximale sur table à translation | 35 kg |
| Charge maximale admissible pour le support 3 (réfracteur ophtalmique) | 10,3 kg |
| Charge maximale admissible pour le support 3 (lampe, écran, etc.) | 6 kg |

3.1.2. Fauteuil d'ophtalmologie OC-8

| CARACTÉRISTIQUE | VALEUR |
|--|----------------------------|
| Rotation à 30° (accès patient) avec frein manuel | Oui |
| 2 appuie-bras et 1 repose-pieds inclinable | Oui |
| Hauteur minimale | 430 mm |
| Hauteur maximale | 630 mm |
| Charge maximale | 170 kg |
| Consommation | 24 Vcc / Max. 4,4 A |
| Classification électrique | Classe I / Type B |
| Poids net | 30 kg |
| Poids brut | 50 kg |
| Cycle de travail | 10 % max. / 2 min - 18 min |

3.1.3. Dimensions de la station de travail

Dans la Figure 3-2, nous présentons les dimensions de la station de travail ainsi que les hauteurs maximale et minimale que peut atteindre le fauteuil.

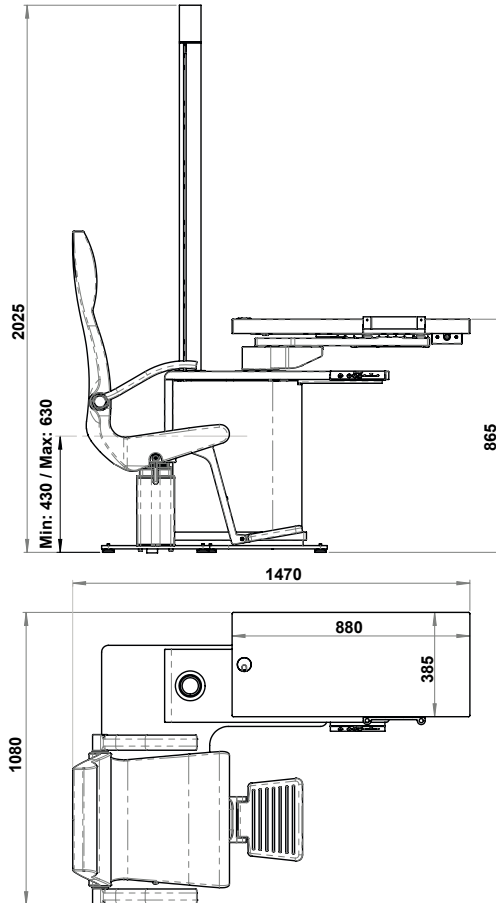


Figure 3-2. Dimensions de la station de travail.

3.2. DESCRIPTIONS DES COMPOSANTS

3.2.1. Station de travail ophtalmique

- ① Tableau à translation. Cf. paragraphe 4.2.3.
- ② Boîte de connexions.
- ③ Colonne d'éclairage.
- ④ Clavier. Cf. paragraphe 4.2.1.
- ⑤ Base.

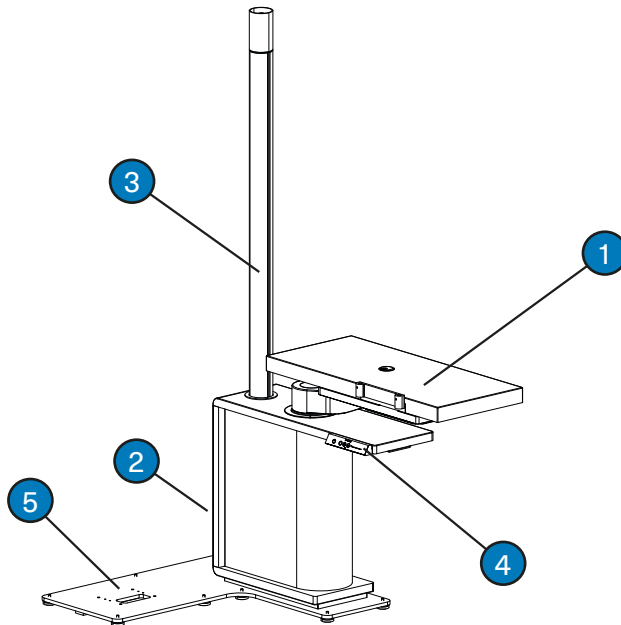


Figure 3-3. Station de travail ophtalmique.

3.3. FAUTEUIL D'OPHTALMOLOGIE

Le fauteuil d'ophtalmologie (Figure 3-4) présente plusieurs éléments de confort pour le patient, énumérés ci-après.

- 1 Fauteuil.
- 2 Appuie-bras.
- 3 Repose-pieds (en option).
- 4 Frein manuel.
- 5 Colonne du mécanisme élévateur.

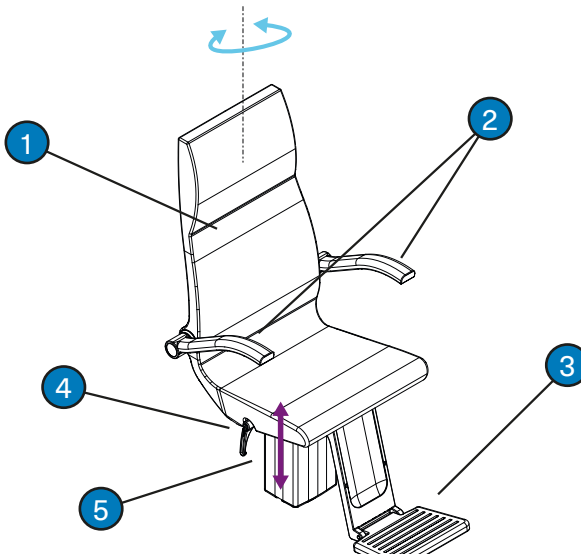


Figure 3-4. Fauteuil d'ophtalmologie.

Le fauteuil (1) dispose d'un mécanisme élévateur vertical (5) pour régler la hauteur ; ce réglage se fait au moyen du clavier. Cf. paragraphe 4.2.1.

De plus, il est doté d'un frein manuel (4) pour verrouiller et pour déverrouiller la rotation du fauteuil.

3.4. TIROIR DE VERRES (EN OPTION)

Le chariot (Figure 3-5) est un élément optionnel dont la fonction est de stocker les verres d'essai dans le tiroir (2), en plus de fournir un support d'appui pour les différents éléments (1).

- 1 Tiroir.
- 2 Support.

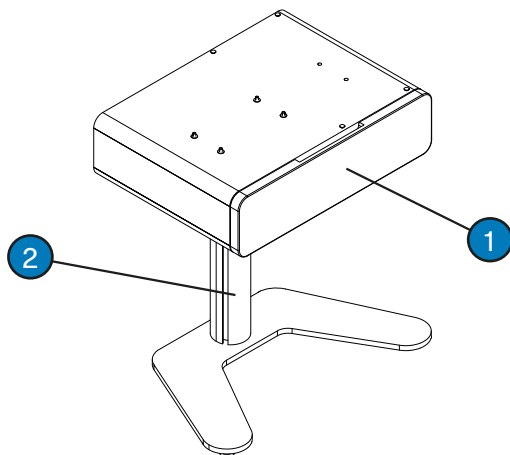


Figure 3-5. Tiroir de verres.

4. UTILISATION DE LA STATION DE TRAVAIL

L'utilisateur doit connaître le fonctionnement et le mode d'utilisation des dispositifs qui font partie de la station de travail ophtalmique ainsi que les tâches habituelles qu'il devra accomplir.

4.1. TÂCHES HABITUELLES

4.1.1. Mise sous tension de la station de travail

Mettre sous tension l'appareil en le branchant au réseau d'alimentation.

La lumière doit être de couleur bleue.

4.1.2. Mise hors tension de la station de travail

Débrancher l'appareil du réseau électrique à la fin de la journée de travail ou si la station de travail doit demeurer sans supervision directe du personnel.

4.1.3. Mise hors tension de la station de travail pour de longues périodes

Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une longue période, il faut le débrancher du réseau d'alimentation électrique.

4.2. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE FAIRE FONCTIONNER LA STATION DE TRAVAIL

L'utilisateur dispose des éléments suivants pour faire fonctionner la station de travail :

- Clavier. Cf. paragraphe 4.2.1.
- Bras de réfracteur ophtalmique (en option). Cf. paragraphe 4.2.2.
- Tableau à translation. Cf. paragraphe 4.2.3.

4.2.1. Clavier

Le clavier (Figure 4-1) remplit deux fonctions. D'une part, il permet de régler la hauteur du fauteuil et, d'autre part, il permet d'allumer et d'éteindre l'éclairage LED ainsi que de régler son intensité.



Le réglage en hauteur du fauteuil s'obtient en maintenant appuyé le bouton monter (2) ou le bouton descendre (3).



Le bouton marche/arrêt (1) s'allume de couleur bleue lorsque la station est au repos et de couleur verte lorsque la station se trouve en cours d'utilisation.

- 1 Allumé/Éteint.
- 2 Monter le fauteuil.
- 3 Descendre le fauteuil.
- 4 Allumage de bande LED.
- 5 Réduire intensité d'éclairage LED.
- 6 Augmenter intensité d'éclairage LED.

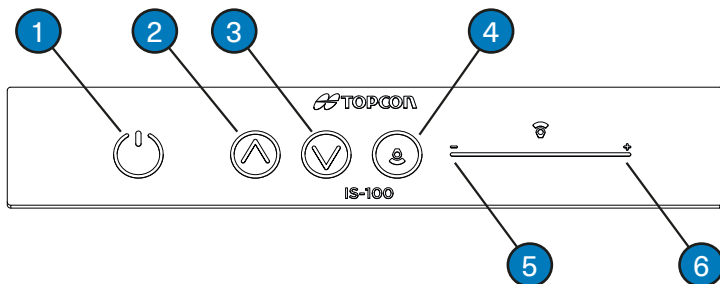


Figure 4-1. Clavier.

4.2.2. Bras du réfracteur ophtalmique (en option)

Le bras du réfracteur ophtalmique (Figure 4-1) est pourvu de plusieurs réglages qui permettent d'ajuster de façon précise la position du réfracteur au visage du patient. Dans le Tableau 4-1, nous énumérons les réglages possibles dont dispose le bras du réfracteur ophtalmique ainsi que la procédure pour les faire.

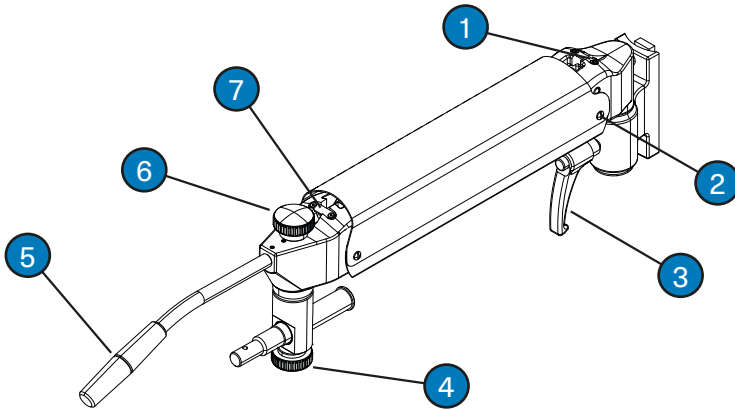


Figure 4-2. Réglage du bras du réfracteur ophtalmique.

Tableau 4-1. Réglage du bras du réfracteur optique.

| RÉGLAGE | PROCÉDURE |
|-------------------------------------|--|
| Force de réglage | <ol style="list-style-type: none"> Desserrer la vis de sécurité ②. Tourner la vis ① avec une clé Allen pour modifier la force de réglage. Ajuster la vis de sécurité ②. |
| Rotation verticale maximale | Tourner la vis ⑦ pour limiter la rotation verticale. En serrant, l'angle de rotation se réduit. |
| Position verticale | Utiliser la poignée ⑤ pour verrouiller ou pour déverrouiller. |
| Verrouiller le déplacement vertical | Utiliser le régulateur ③ pour déverrouiller la position verticale. |
| Position horizontale | Utiliser le régulateur ④ pour déplacer le réfracteur optique à l'horizontale. |
| Direction horizontale | Utiliser le régulateur ⑥ pour régler la direction horizontale. |

4.2.3. Tableau à translation



LA PARTIE INFÉRIEURE DE LA TABLE À TRANSLATION EST POURVUE D'UN DÉTECTEUR DE SÉCURITÉ POUR LES JAMBES. EN CAS DE CONTACT, LORSQUE LE MÉCANISME ÉLÉVATEUR DU FAUTEUIL EST EN MOUVEMENT D'ASCENSION, IL S'ARRÊTERA ET AMORCERA LA DESCENTE DE CELUI-CI POUR LIBÉRER LES JAMBES.

La table à translation (3, Figure 3-3) est dotée de deux types de mouvements :

- **Rotation :** la table à translation peut tourner à 90 °, de la position de repos jusqu'à celle de travail.



Ranger tous les instruments installés sur la table à translation avant de la tourner. Ne jamais tourner la table lorsqu'elle est complètement étirée.



La rotation de la table à translation active l'alimentation des instruments de la table à translation.

- **Déplacement horizontal :** la table à translation peut glisser à l'horizontale pour positionner les instruments (premier ou deuxième instrument). Pour assurer la position de la table à translation, il y a un mécanisme de fixation mécanique.



Selon la position de la table à translation, l'instrument correspondant demeure électroniquement actif. Si l'opérateur ne veut pas cette option, l'installateur peut la désactiver.

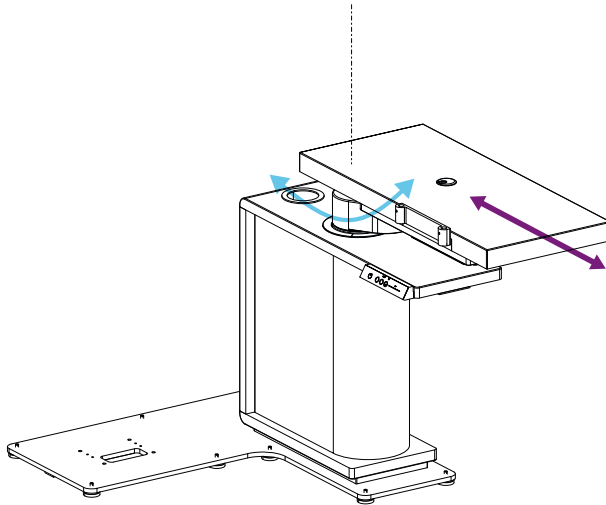


Figure 4-3. Mouvements de la table à translation.

5. TRANSPORT, INSTALLATION ET STOCKAGE

LE DISTRIBUTEUR OFFICIEL DE TOPCON ASSURERA LE TRANSPORT, L'INSTALLATION ET LA PREMIÈRE MISE EN MARCHÉ DE LA STATION DE TRAVAIL.



SI CES TÂCHES SONT EFFECTUÉES PAR L'UTILISATEUR, L'ENTREPRISE TOPCON N'EST PAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES QUE POURRAIT SUBIR LA STATION DE TRAVAIL OU LE PERSONNEL RESPONSABLE DU FONCTIONNEMENT.

Le montage de systèmes EM et leur modification tout au long de leur durée de vie utile doivent être évalués selon les exigences de la norme CEI 60601-1 relative à la sécurité électrique des appareils électromédicaux.

6. ENTRETIEN

6.1. INTRODUCTION

Pour le bon entretien de la station de travail ophtalmique, il faut communiquer avec le distributeur officiel de TOPCON. Les travaux liés à l'entretien doivent être effectués par des techniciens officiels préparés pour ces tâches.

Par ailleurs, il y a certaines tâches d'entretien qui peuvent être effectuées par l'utilisateur. Voir Paragraphes 6.2 et 6.3.



EFFECTUER LES TÂCHES LORSQUE L'APPAREIL EST DÉBRANCHÉ DU RÉSEAU D'ALIMENTATION.



NE PAS TREMPER NI MOUILLER L'APPAREIL AVEC DE L'EAU, CAR IL Y A DES COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES À L'INTÉRIEUR.



NE JAMAIS UTILISER DE DÉTERGENTS DOMESTIQUES NI DE PRODUITS MOUSSANTS POUR LE NETTOYAGE.



Nettoyer les appareils avec un chiffon humide et un détergent doux. L'utilisation de produits chimiques peut endommager les éléments suivants :

- Parties en bois.
- Tissu.
- Parties métalliques.

Ne pas appliquer directement les produits sur l'appareil.



Les tâches d'entretien avancé ne peuvent être menées que par des techniciens autorisés. Ne pas démonter la station de travail ni manipuler ses composants internes sous aucun prétexte, pas plus que retirer les éléments de protection.



Pour la désinfection, utiliser des produits spécifiques du marché ou une solution aqueuse à base d'alcool ainsi que des composants d'ammonium quaternaire en veillant à respecter la durée d'action et le temps de séchage de ces agents.



Pour la désinfection de zones d'accès difficile, de petits objets ou de petites surfaces à proximité du fauteuil qui ont été contaminés et qui ne peuvent être désinfectés thermiquement ou par immersion dans une solution, appliquer le désinfectant sous forme de vaporisation.



Nous recommandons d'utiliser des produits neutres pour ne pas endommager les parties les plus sensibles.

Appliquer les produits de nettoyage sur un chiffon propre, puis nettoyer la surface en question avec le chiffon.

Dans cette section, nous énumérerons les tâches d'entretien qui peuvent être effectuées par l'utilisateur.

6.2. NETTOYAGE



L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs, de poudres, de tampons à récurer, de laines d'acier, de papiers de verre, etc., au cours du nettoyage peut endommager la finition de la table à translation et réduire de façon permanente le laminé résistant aux produits chimiques et aux taches.

Pour le nettoyage de la table à translation, utiliser un chiffon humide et un détergent doux.



Étant donné la résistance aux produits chimiques du laminé de la table à translation, l'utilisation d'eau de Javel, de chlorures d'ammonium et d'autres antimicrobiens ne produisent pas de dommages à la surface.

6.3. ENTRETIEN CORRECTIF

6.3.1. Réparation thermique de rayures superficielles sur la table à translation



La procédure décrite dans ce paragraphe ne concerne que la table à translation.

Il est possible de réparer les rayures superficielles que pourrait présenter la surface de la table à translation de la façon suivante :

1. Placer une serviette de papier sur la surface rayée.
2. Pulvériser de l'eau sur la serviette de papier.
3. Repasser la serviette de papier.



Le fer à repasser doit être à la température maximale.



Le fer ne doit pas demeurer à la surface de la table à translation pendant plus de 5 secondes. De plus, durant le repassage, il faut constamment déplacer le fer à repasser sur la serviette de papier.

4. Enlever la serviette de papier et sécher la surface.
5. Répéter cette tâche autant de fois qu'il le faut.



Cette procédure ne permet pas de réparer les rayures profondes à l'intérieur de la surface protectrice de la table à translation.

6.3.2. Défaillance du moteur du mécanisme élévateur du fauteuil

Si la manœuvre du moteur du mécanisme élévateur n'est pas disponible, cela peut être dû à l'activation de la protection thermique suite à une surcharge ou à un travail continu sans respecter le cycle de travail.



Le cycle de travail permet 2 minutes de travail dans un intervalle de 18 minutes.

Afin de résoudre ce problème, effectuer les vérifications suivantes :

- Attendre le rétablissement : si la défaillance est due à une surcharge du mécanisme élévateur, attendre que la température baisse.
- Vérifier les fusibles respectifs.



AVANT DE REMPLACER LES FUSIBLES, DÉBRANCHER LA STATION DE TRAVAIL DE LA PRISE D'ALIMENTATION.

- S'assurer que la tension d'alimentation coïncide avec les spécifications de la station de travail.
- Vérifier la bonne connexion du câblage d'alimentation de puissance.

Si, après ces vérifications, la défaillance persiste, communiquer avec le service d'assistance technique.

7. ACCESSOIRES

| ACCESSOIRE | ACCESSOIRE | ACCESSOIRE |
|--|--|--|
| IS-100  | TLD 100-XL  | VT-671  |
| OC-8 Gris foncé  | RL-100  | Support du projecteur  |
| OC-8 Bleu  | Support PS CV-5000S  | Pédale pour OC  |
| OC-9 Gris foncé  | Support satellite  | Câble de la pédale IS-100  |
| OC-9 Bleu  | Support TLD-100  | Sabot extension table  |
| TLD-100  | Repose-pieds OC-6/8  | Plateau auxiliaire  |
| VT-670  | PS-100  | Repose-menton  |

8. ANNEXES

Dans cette section, nous incluons les documents suivants :

- Schéma électrique.

